



Second atelier de consultation mené par l'OCDE et GWP-Med sur le dialogue politique en Tunisie

Gouvernance et financement de la PSP dans le secteur de l'eau en Tunisie

5 Mars 2014 Tunis, Tunisie

Synthèse de l'atelier

Table de contenu

Objectifs	3
Résumé des Discussions	
Allocution de bienvenue	3
Les défis de gouvernance à la participation du secteur privé dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Tunisie	
Améliorer les mécanismes de transparence et renforcer l'engagement des parties prenantes afin de susciter l'adhésion du plus grand nombre	5
Assurer la viabilité financière et la soutenabilité budgétaire de la PSP dans le secteur de l'eau tunisien	7

ANNEXE 1: ORDRE DU JOUR

ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS

Objectifs

Le second atelier de consultation sur le dialogue sur les politiques de l'eau en Tunisie s'est tenu à Tunis le 5 mars 2014. Il s'inscrit dans le cadre du projet relatif à la Gouvernance et au financement de la PSP dans le secteur de l'eau en Tunisie, conduit par l'OCDE et le GWP-Med. Cet atelier a réuni les acteurs clés du secteur de l'eau et de l'assainissement en Tunisie afin de présenter et discuter les recommandations préliminaires issues du rapport de l'OCDE Tunisie : Surmonter les défis de gouvernance dans le financement du secteur de l'eau.

Les trois sessions de l'atelier ont été organisées autour des principaux axes de recommandation du rapport :

- 1. Diagnostiquer les défis de gouvernance liés à la participation du secteur privé dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Tunisie
- 2. Améliorer les mécanismes de transparence et renforcer l'engagement des parties prenantes afin de susciter l'adhésion du plus grand nombre
- 3. Assurer la viabilité financière et la soutenabilité budgétaire de la participation du secteur privé (PSP) dans le secteur de l'eau tunisien

L'atelier a également posé les jalons d'un plan d'actions pour appuyer la mise en œuvre des recommandations du rapport de l'OCDE. À la suite de l'atelier, les diverses parties prenantes sont invitées à partager leurs commentaires écrits sur le rapport d'ici le 23 mars. Une version révisée du rapport, incorporant un plan d'actions assorti de mesures concrètes pour mettre en œuvre les recommandations, sera partagée avec les parties prenantes pour commentaire début avril 2014.

L'ordre du jour ainsi que la liste exhaustive des participants sont disponibles en Annexes.

Résumé des Discussions

Allocution de bienvenue

M. Slah Nasri, représentant du Bureau de la Planification et des Équilibres Hydrauliques (BPEH) au sein du Ministère de l'Agriculture, a ouvert l'atelier en confirmant le soutien du Ministère au projet de l'OCDE et de GWP-Med et sa valeur ajoutée au vu de l'importance de définir une vision claire et stratégique dans le secteur de l'eau. L'intérêt du travail réside également dans le partage et l'apport des expériences internationales réussies afin que la Tunisie soit équipée pour effectuer les choix stratégiques.

À son tour, M. Édouard Perard de la Banque Européenne d'Investissement, partenaire stratégique du projet, a rappelé que la PSP peut apporter des réponses techniques et commerciales efficaces pour répondre aux défis auxquels la Tunisie est confrontée sous certaines conditions. En particulier, le succès de la PSP est conditionné à la stabilité du cadre réglementaire et à la viabilité financière du secteur.

À son tour, s'excusant de ne pas pouvoir assister à l'atelier en raison d'autres engagements professionnels préalables, Mme Teresa Ribeiro, Secrétaire Générale Adjointe de la Division Energie et Secrétaire Générale Adjointe par intérim de la Division Eau & Environnement de l'Union pour la Méditerranée (UpM), a partagé la conviction du Secrétariat de l'UpM de l'importance de la coopération régionale pour répondre aux défis communs de l'eau en méditerranée et de la demande croissante en services plus efficients de l'eau, une plus large participation des parties prenantes, des processus de planification et de mise en œuvre décentralisées et une plus grande transparence dans les processus de prise de décision.

Les défis de gouvernance à la participation du secteur privé dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Tunisie

Le diagnostic et les recommandations présentés dans le rapport *Tunisie : Surmonter les défis de gouvernance dans le financement du secteur de l'eau* ont reçu un accueil positif par les parties prenantes présentes à l'atelier.

Les discussions ont révélé le besoin d'une vision stratégique pour le secteur de l'eau, et notamment de s'accorder sur le niveau de service désiré et soutenable et les moyens nécessaires (y compris par le biais de la PSP) pour l'atteindre.

Les parties prenantes se sont accordées sur l'importance de clarifier les notions et les modalités possibles de PSP et PPP afin que le pays puisse effectuer un choix informé et que les attentes soient en ligne avec ce que la PSP peut apporter. À la différence des marchés publics traditionnels, la PSP implique un certain transfert de risques au partenaire privé. Les modalités de PSP peuvent varier du cas extrême où la propriété des actifs est totalement transférée au secteur privé au cas où le transfert de tâches reste limité à des activités opérationnelles ponctuelles. Les PPP constituent une forme particulière de PSP, qui impliquent des contrats à long terme entre une entité publique et un partenaire privé en vertu desquels ce dernier peut être chargé, à des degrés divers, de la conception, de la construction, du financement, de l'exploitation et de la gestion d'un bien d'équipement afin de fournir un service à l'administration ou directement aux usagers.

Les intervenants se sont entendus sur le fait que la Tunisie bénéficiait déjà d'une certaine expérience de la PSP, même si celle-ci reste limitée au regard d'autres pays dans la région. Au vu de la perception mitigée de certaines de ces expériences, les parties prenantes ont souligné l'importance d'en évaluer les avantages et les inconvénients afin d'en tirer les conclusions. À ce jour, cependant, aucune évaluation de cette nature n'a été conduite. Un tel exercice devrait être mené par des parties prenantes tierces (universitaires par exemple), et présenter une analyse indépendante des expériences passées et ancrée dans les faits.

L'atelier a permis d'acter que toutes formes de PSP ne sont pas adaptées à toutes les situations dans le secteur de l'eau en Tunisie et doivent être étudiées attentivement au préalable. En particulier, sur la base du rapport, les parties prenantes ont confirmé que la question de la PSP se posait essentiellement sous les termes suivants:

- L'implication de petits opérateurs en zones rurales sous certaines conditions de renforcement des capacités
- Une possibilité de pilote d'un contrat BOT pour la construction d'usines de traitement (eaux conventionnelles ou non conventionnelles) ou de retraitement
- La contribution du secteur privé à la stratégie du pays de remettre au centre les questions d'efficacité technique et de qualité de services, à la fois dans le secteur de l'eau et dans le secteur de l'assainissement.

À ce jour, au regard de l'instabilité du cadre institutionnel et réglementaire et de la pression sociale que connait le pays, il est difficile de considérer que les formes plus complexes de PSP soient envisageables à court terme. À plus long terme, le retour d'expérience issu des évaluations et de la mise en œuvre de cas pilotes, ainsi que la mise en place de conditions-cadre adéquates détermineront la viabilité d'une PSP significative.

L'atelier a permis de mettre en lumière la pertinence de la comparaison internationale, notamment dans la région méditerranéenne, pour identifier les options de politique économique disponibles et discuter de façon concrète les bénéfices, les coûts, les défis et les conditions-cadre à considérer lors du choix entre PSP et mode public. En particulier, les leçons apprises de l'expérience marocaine et présentées par M. Ahmed Benaddou, Chef de la division organisation à l'ONEE - Branche Eau et Conseiller auprès du Ministère délégué chargé de l'Eau - se sont avérées particulièrement utiles et pertinentes dans le contexte tunisien.

L'atelier a mis l'accent sur le besoin d'encourager les expérimentations en Tunisie, quitte à accepter les risques d'échec, plutôt que de rechercher vainement un modèle unique, au succès immédiat et uniforme pour tout le territoire. C'est le cas pour les questions de modalités de PSP, mais aussi pour la question de la décentralisation, comme pour les initiatives innovantes à entreprendre dans le secteur de l'eau. L'expérience du Maroc a clairement démontré les avantages d'un modèle qui expérimente beaucoup, apprend des échecs, et réplique à plus grande échelle les réussites locales (pilotes, cas spécifiques).

Améliorer les mécanismes de transparence et renforcer l'engagement des parties prenantes afin de susciter l'adhésion du plus grand nombre

1. Disponibilité et accès au plus grand nombre des données et systèmes d'information sur l'eau

L'atelier a permis de confirmer l'existence d'un déficit d'information sur l'eau ainsi que les efforts entrepris ces dernières années pour y remédier tout en montrant les limites du SINEAU (v2) pour répondre au problème dans son intégralité et intégrer l'ensemble des informations manquantes. Les besoins d'information actuels concernent les aspects économiques et tarifaires (notamment qui paie pour quoi). Y pallier permettrait une plus grande transparence vis-à-vis des consommateurs et leur adhésion renforcée aux choix stratégiques dans le secteur. Ceci suppose une volonté politique et une base de données à la fois fiable et transparente, deux conditions de succès de l'intervention du secteur privé et du pipeline des projets d'infrastructures.

La définition d'indicateurs de performance des services d'eau et leur utilisation sont des éléments clés de l'engagement des parties prenantes dans un dialogue ouvert sur la qualité des services. Depuis 2007, des efforts sont en cours à ce sujet, notamment grâce à des études réalisées pour définir les indicateurs, la méthode et ceux chargés de les produire (ex. concernant l'exploitation, les ressources humaines pour mesurer la productivité des personnels, les indicateurs d'équipement, service financier, délais de coupure). La SONEDE a également établi la balance de l'eau (eau non facturée) mais d'autres indicateurs sont restés en veilleuses (notamment au sujet de la qualité des services) même si les bases (y compris les enquêtes de satisfaction) existent.

L'atelier a également permis de mettre en lumière un certain nombre de défis à la qualité de l'information. Notamment, les discussions ont fait émerger la nécessité d'harmoniser les demandes d'information relatives au suivi des projets des différents bailleurs de fonds. D'autre part, en ce qui concerne le suivi des performances des services, la discussion a fait émerger qu'une désagrégation des données au niveau régional serait souhaitable ; des efforts ont été entrepris dans ce sens par la SONEDE mais l'information reste difficile à décrypter et analyser par le plus grand nombre. Répondre aux besoins en termes d'information exige également de produire des données au-delà de celles fournies par les deux principaux opérateurs, mais surtout de le faire en ligne avec les objectifs de politique publique dans lesquels doivent s'inscrire ces mêmes opérateurs.

2. Capacités de la société civile et rôle pour les universitaires tunisiens

Les discussions ont mis l'accent sur le fait que très peu d'ONG existent dans le secteur de l'eau malgré une société civile croissante depuis le printemps arabe. Les rares associations ou structures du secteur de l'eau manquent cruellement de connaissances, capacité et formation sur le sujet et ne sont donc pas en mesure de soutenir une plus grande transparence vis-à-vis des usagers, ni leur implication dans les processus de consultation et décisionnels. L'implication d'une société civile organisée, non partisane, non violente, comptable dans ses actes et transparente dans son fonctionnement peut aider à relever les défis qui se présentent dans le secteur de l'eau. Une société civile bien informée peut révéler des dysfonctionnements organisationnels au niveau de la gouvernance et relayer les demandes des acteurs locaux. Or, celle-ci n'a pour le moment que très peu connaissance des cadres réglementaires pour veiller sur l'échiquier institutionnel et l'architecture financière dans l'intérêt général.

Les femmes et les jeunes, plus particulièrement, ont un rôle à jouer dans les processus de concertation en amont des décisions majeures dans le secteur de l'eau mais également contribuer à l'analyse et l'évaluation des impacts (sociaux, environnementaux, économiques etc.). Un point important issu de l'atelier a consisté à rappeler que les ONG et autres associations devant jouer un rôle dans le secteur de l'eau ne doivent pas nécessairement être issues, créées et représentatives de ce même secteur ; il peut s'agir d'associations plus génériques, s'investissant dans les aspects liés aux services essentiels car ils sont un facteur de développement très importants pour la Tunisie. L'atelier a aussi permis de mettre en lumière les effets de renforcement mutuel d'impliquer la société civile : c'est en pratiquant l'engagement que les capacités se créent.

Sur la question de la PSP plus particulièrement, l'atelier a permis de confirmer que les universitaires et chercheurs ont également un rôle important à jouer dans la réalisation de travaux scientifiques, indépendants permettant de tirer leçon des expériences passées de privatisation dans le secteur de l'eau tunisien afin d'apporter une base neutre permettant d'alimenter le débat en cours.

3. Stratégie de communication

L'atelier a permis de confirmer les carences des deux opérateurs principaux en matière de communication avec les usagers. Or, certaines initiatives en cours fournissent quelques opportunités de pallier ces déficiences. Les bailleurs de fonds, dans leurs programmes d'assistance technique, peuvent jouer un rôle dans le renforcement des capacités et outils de communication des grands opérateurs vis-à-vis des usagers. Aujourd'hui rien n'est prévu sur la journée mondiale de l'eau. Elle pourrait contribuer à diffuser des messages sur la valeur de l'eau dans un contexte où l'eau est rare.

4. Une responsabilisation accrue du secteur

Les discussions ont porté à plusieurs reprises sur l'opportunité de mettre en place une tierce-partie capable de renforcer la responsabilisation du secteur et de crédibiliser la production d'information. Plusieurs scénarios sont envisageables et comportent des réponses graduées à l'établissement de mécanismes de responsabilisation. À l'extrême du spectre des possibilités, l'établissement d'une autorité de régulation des services de l'eau, comme elles se sont développées dans divers pays tels que le Royaume Uni ou Portugal, est une démarche de longue haleine qui nécessite un portage politique fort et des réformes institutionnelles et d'organisation du secteur importantes. Elle peut être considérée dans le cas de la Tunisie mais sur le long terme et parallèlement à une réforme de fond du secteur et de ses opérateurs. L'expérience internationale a montré l'intérêt de ces autorités de régulation pour ancrer la régulation tarifaire dans des considérations techniques et mettre les usagers au centre de la réflexion sur les services.

L'exemple de la France (et notamment de l'ONEMA) peut permettre de considérer des formes intermédiaires de tierce-partie. L'atelier s'est accordé sur le fait que le Conseil national de l'eau, dans sa configuration actuelle, ne peut jouer ce rôle car il se réunit de façon ad hoc, et ne dispose pas de compétences réglementaires, ni d'un pouvoir de sanction. La question de l'institution qui pourrait prendre en charge le rôle de centralisation de l'information se pose donc.

Assurer la viabilité financière et la soutenabilité budgétaire de la PSP dans le secteur de l'eau tunisien

1. Viabilité financière

Il n'y a pas actuellement en place une stratégie de l'eau bénéficiant de l'appui de toutes les parties prenantes. Il n'existe pas non plus de vision stratégique claire qui pourrait être suivie pour établir une telle stratégie, surtout dans le contexte présent de la transition. La perception au sein du secteur de l'eau vis-à-vis des PPP et de la PSP plus généralement reste négative.

L'atelier a permis de s'accorder sur les défis à la durabilité du secteur de l'eau liés, entre autres, à la dégradation des infrastructures existantes, aux pertes d'eau grandissantes, aux factures impayées, et aux charges d'exploitation croissantes.

Assurer la viabilité financière du secteur nécessite une combinaison de mesures. La viabilité financière passe, tout d'abord, par un meilleur recouvrement des coûts. Les tarifs ont un rôle à jouer, même si des subventions publiques continuent de se justifier pour des raisons d'équité et de disposition à payer des usagers. D'autre part, il est essentiel que le levier d'une meilleure efficacité technique et commerciale soit utilisé. Aujourd'hui, au regard du fort accent mis sur le développement de nouvelles infrastructures (ou du remplacement des infrastructures dégradées), il n'est pas clair que les autorités, les opérateurs et les partenaires au développement se soient pleinement engagés sur cette voie.

Une meilleure efficacité technique et commerciale est indissociable d'une réforme des opérateurs de l'eau qui leur accorde d'avantage d'autonomie. Celle-ci ne peut cependant se faire que si les indicateurs de performance à la base d'une gestion par les résultats des opérateurs sont mis en place. Les discussions (notamment sur les questions de transparence) ont démontré que les opérateurs de l'eau possèdent déjà un certain nombre d'indicateurs internes. Un lien clair devrait être effectué entre le renforcement de ces indicateurs et les réformes initiées par le Ministère de l'Économie et des Finances relative à la gestion par objectifs (GBO). Ceci permettrait au Ministère de se concentrer sur l'audit de l'efficience plutôt que sur les entrants, limitant ainsi une culture de micro-management.

2. Optimisation de la dépense publique

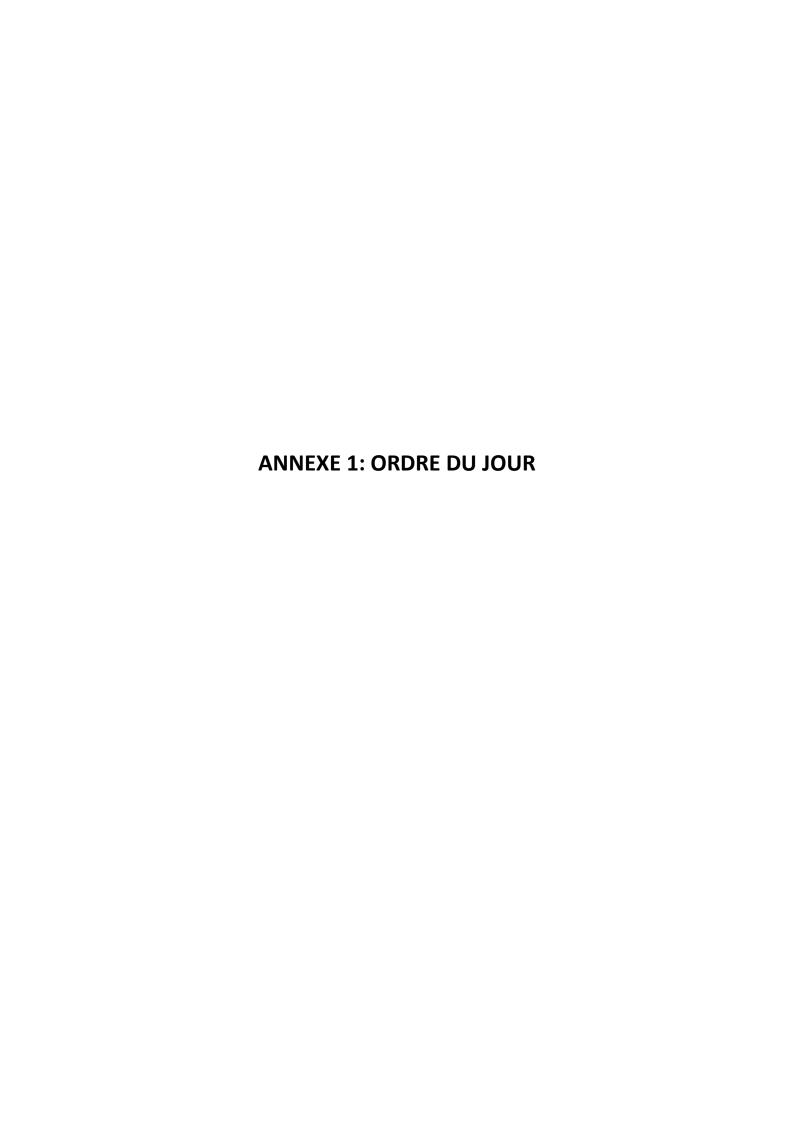
La question de l'optimisation de la dépense publique se pose en Tunisie mais essentiellement dans le contexte de contrats de services (et non d'engagement financier de la part du secteur privé dans le cadre de BOT ou concessions). Dans ce contexte, la question qui se pose est celle d'assurer une performance adéquate des partenaires privés dans le cadre de ces petits contrats ponctuels. Or jusqu'à présent, les contrats en cours avec le secteur privé ne sont pas basés sur des indicateurs de performance. Étant donnée la faiblesse de la concurrence sur le marché tunisien (en raison de sa taille, de la prévalence des opérateurs historiques et de la faiblesse du tissus des SME/PME), la pression à l'amélioration des performances est limitée. Un système liant la performance et la rémunération des partenaires privés à la qualité de leur performance devrait permettre d'introduire plus d'incitation à une meilleure performance et une meilleure optimisation de la dépense publique.

3. Transparence et abordabilité

Le développement d'une stratégie financière permettrait d'identifier les conséquences d'une absence de changement dans la situation présente des services de l'eau et de l'assainissement, et divers scénarios alternatifs se rapportant à une augmentation des subventions annuelles, à la nécessité de garantir des prêts supplémentaires et aux leviers de financement possibles. Ceci assurerait une plus grande transparence sur les choix stratégiques du secteur mais aussi une meilleure planification future qui tient compte de différentes données.

Les nouveaux investissements en capital devraient être pleinement intégrés dans le cadre des dépenses à moyen terme afin d'assurer que les obligations de prêts soient prioritaires et abordables. Des précautions doivent notamment être prises pour s'assurer que le financement des bailleurs de fonds soit entièrement intégré dans le processus budgétaire ordinaire. Cela permettrait d'assurer que les priorités nationales soient reflétées dans la sélection des projets appropriés sur le budget, et que les principales parties prenantes soient impliquées dans le processus de prise de décision.

Étant donnée l'étroitesse du marché tunisien, des questions se posent sur l'appétit du secteur privé à s'engager dans des projets dont les coûts de transaction pourraient s'avérer in fine trop lourds par rapport au retour attendu. L'atelier s'est interrogé sur la pertinence de considérer la PSP au niveau de la filière eau dans son ensemble et d'inclure éventuellement l'électricité plutôt que d'aborder la réflexion par sous-secteur (eau/assainissement). Le risque d'une approche consolidée est de générer des comportements de monopoles et de créer des entités dont le pouvoir excéderait largement celui des pouvoirs censés les réguler.







Gouvernance et financement de la PSP dans le secteur de l'eau en Tunisie

Second atelier de consultation mené par l'OCDE et GWP-Med sur le dialogue politique en Tunisie

5 Mars 2014, 9h00 – 17h00 Delta Centre, Charguia II – Tunis

Ordre du jour

Cet atelier du 5 mars, organisé conjointement avec l'OCDE et GWP-Med, s'inscrit dans la continuité des réunions qui se sont tenues à Tunis en Octobre 2013 sur la gouvernance des PPP dans le secteur de l'eau. Il vise à réunir les acteurs clés du secteur de l'eau et de l'assainissement en Tunisie pour s'accorder sur les principaux obstacles à la participation du secteur privé, et identifier les outils et les pratiques concrètes à la disposition des autorités tunisiennes pour les surmonter.

Cet atelier se base sur l'analyse et les recommandations issues du rapport *Tunisie*: *Surmonter les défis de gouvernance dans le financement du secteur de l'eau*, préparé par le Secrétariat de l'OCDE et partagé au préalable de l'atelier avec les participants. Ce document qui servira de support aux discussions expose les principaux défis de gouvernance à la participation du secteur privé au secteur de l'eau en Tunisie et identifie des recommandations dans les domaines suivants :

- 1) Améliorer les mécanismes de transparence et renforcer l'engagement des parties prenantes afin de susciter l'adhésion du plus grand nombre
- 2) Assurer la viabilité financière et la soutenabilité budgétaire de la PSP dans le secteur de l'eau tunisien

Le rapport sera modifié pour prendre en compte les discussions pendant l'atelier et les commentaires reçus à la suite de cette rencontre. La version révisée, incorporant un plan d'actions sera renvoyée à toutes les parties prenantes d'ici début avril 2014.

Contexte : Le projet Gouvernance et Financement du Secteur de l'Eau en Méditerranée est un travail conjoint du Global Water Partnership Méditerranée (GWP-Med) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Son objectif principal est d'analyser les principaux défis de gouvernance pour la mobilisation de financements à travers des partenariats public-privé (PPP) dans le secteur de l'eau en Méditerranée et d'appuyer le développement de plans d'action consensuels basés sur les bonnes pratiques internationales. Labellisé en juillet 2012 projet de l'Union pour la Méditerranée, le projet a été lancé officiellement en mai 2013 pour une durée de trois ans (2013-2015). Il comprend des activités nationales et régionales dont la Tunisie et la Jordanie sont les premiers pays à en bénéficier. Le processus se fonde sur la méthodologie de l'OCDE et son expertise dans le domaine de l'eau, de la politique règlementaire, de la gouvernance pluri-niveau et des processus budgétaires, ainsi que sur les travaux antérieurs réalisés par le GWP-Med et l'OCDE en Egypte et au Liban. Les activités s'appuient d'une part sur une collecte d'information par le biais de questionnaires et d'entretiens bilatéraux et multilatéraux, et, d'autre part, sur la conduite d'un large processus de consultation avec les parties prenantes. Des partenariats stratégiques avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au développement (Sida) ainsi que l'appui constant depuis 2009 du Programme PNUE/PAM FEM MedPartnership et de la Composante Méditerranéenne de l'Initiative Eau de l'UE (MED EUWI) ont joué un rôle clé dans l'initiation de la mise en œuvre du projet.











9h00 - 9h30 Introduction

Allocution de bienvenue

- M. Slah Nasri Bureau de la Planification et des Equilibres Hydrauliques Ministère de l'Agriculture
- Allocution de bienvenue par écrit de la part de Mme Teresa Ribeiro Union pour la Méditerranée (UpM)
- M. Edouard Perard Banque Européenne d'Investissement

Aperçu sur l'état d'avancement du projet

Rappel des principales composantes du projet, des livrables attendus et de la méthodologie :
 Sarra Touzi : Coordinatrice nationale du projet pour la Tunisie pour le compte du GWP-Med, Chargée de Programmes au GWP-Med

9h30 – 11h00 Les défis de gouvernance à la participation du secteur privé dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Tunisie : Présentation des grandes lignes du rapport

Cette session porte sur l'évaluation faite dans le rapport des principaux défis de la gouvernance à surmonter en Tunisie pour assurer une participation réussie du secteur privé (PSP) dans le secteur de l'eau, et sur les opportunités de développement de la PSP présentent aujourd'hui dans le pays. Elle s'attache aux conditions réglementaires et institutionnelles, de viabilité financière et des mécanismes de responsabilité qui sous-tendent la réussite de la PSP.

Si la participation du secteur privé dans le secteur de l'eau en Tunisie est restée limitée jusqu'à ce jour, la situation actuelle de reconstruction post révolutionnaire offre une opportunité unique de réfléchir au cadre de gouvernance qui permettrait une implication réussie des partenaires privés. L'expérience internationale montre que les formes de PSP sont variées en termes d'objectifs, de bénéfices, de défis et de modalités d'application. Elle montre aussi l'importance d'un certain nombre de préconditions ayant trait à l'environnement institutionnel, réglementaire et à la capacité des différents acteurs en présence. Cette session réfléchira aux formes de PSP les plus appropriées dans le contexte tunisien où les questions d'efficacité technique et de qualité de services nécessitent une attention accrue. Par ailleurs, la capacité du pays à s'engager dans des formes plus complexes de PSP dépendra de sa capacité à mettre en place les conditions cadre nécessaires à leur succès.

- Présentation des grandes lignes du rapport : Céline Kauffmann, Coordinatrice du projet pour le compte de l'OCDE, Responsable adjointe de la Division de la Politique Réglementaire, OCDE (20 minutes)
- Présentation de l'expérience marocaine: Mr. Ahmed Benaddou, Chef de la division organisation à l'ONEE- Branche Eau et Conseiller auprès du Ministère délégué chargé de l'Eau (20 minutes)
- Discussion avec les participants (50 minutes)

11h00 - 11h30 Pause-Café











11h30 – 13h30 Améliorer les mécanismes de transparence et renforcer l'engagement des parties prenantes afin de susciter l'adhésion du plus grand nombre

Cette session vise à discuter les recommandations formulées dans le rapport en ce qui concerne les mécanismes de transparence et de responsabilité, ainsi que l'engagement des parties prenantes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Tunisie.

Au lendemain du Printemps Arabe, les citoyens tunisiens revendiquent un rôle plus important dans les processus décisionnels et militent pour un mode de « gouvernance plus ouvert » qui engage le gouvernement avec le grand public vers plus de consultation et de codécision. L'opportunité est historique pour les autorités tunisiennes de renforcer les mécanismes de transparence — qui sont une condition sine qua non d'une participation réussie du secteur privé au secteur de l'eau et d'adhésion des citoyens tunisiens à la stratégie de développement du secteur de l'eau. Cela implique que les outils d'information sur les performances du secteur et de transparence sur les implications budgétaires des choix dans le secteur soient en place. Cela nécessite le renforcement de l'institutionnalisation des mécanismes de participation des différentes parties prenantes et de la société civile dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

- Présentation des recommandations principales : Aziza Akhmouch, Chef du Programme sur la gouvernance de l'eau, Division du développement Régional, OCDE (15 minutes)
- Interventions de M. Adnen Boubaker SONEDE (10 minutes)
- Intervention de M. Boubaker Houman Réseau Associatif pour la Nature et le Développement en Tunisie RANDET (10 minutes)
- Discussion avec les participants

13h30 - 14h30 Déjeuner











14h30 – 16h30 Assurer la viabilité financière et la soutenabilité budgétaire de la PSP dans le secteur de l'eau tunisien

Cette session vise à discuter les recommandations formulées dans le rapport en ce qui concerne le cadre institutionnel et réglementaire, ainsi que les outils à mettre en place en Tunisie pour assurer la viabilité financière et la soutenabilité budgétaire à long terme de la PSP dans le secteur de l'eau.

Les cadres politiques et règlementaires du secteur de l'eau et de la PSP sont actuellement en transition. Ces circonstances créent donc une opportunité rare pour réfléchir et discuter des conditions préalables à la viabilité financière et à la soutenabilité budgétaire de la PSP dans le secteur de l'eau. D'une part, la Tunisie est en voie de promulguer une nouvelle loi sur les PPP et d'établir une unité dédiée au PPP. Cela donne au pays une opportunité inégalée de s'assurer que les outils d'optimisation de la dépense publique sont mis en place dans le contexte tunisien et de renforcer l'adéquation entre le développement des projets de PPP dans le secteur de l'eau et les processus budgétaire et de planification. D'autre part, si certaines lacunes actuelles du cadre réglementaire sont de nature à dissuader la PSP dans le secteur de l'eau en Tunisie ou à entraver les efforts du pays à en tirer le meilleur parti, les efforts actuels de réforme offrent l'opportunité de renforcer la viabilité du partenariat avec le secteur privé. Cela implique, en particulier, une discussion des modalités de la régulation des tarifs et des mesures d'accompagnement nécessaires à une meilleure viabilité financière des opérateurs historiques et des projets.

- Présentation des recommandations principales : Ian Hawkesworth, Chef, Partenariats publicprivé et budgétisation des investissements, OCDE (15 minutes)
- Intervention de M. Atef Masmoudi Ministère de l'Economie et des Finances (10 minutes)
- Intervention de M. Sadok Ghodhbane- ONAS (10 minutes)
- Discussion avec les participants

16h30 – 17h00: Conclusions et aperçu des prochaines étapes







ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS	





Gouvernance et financement de la PSP dans le secteur de l'eau en Tunisie

Second atelier de consultation mené par l'OCDE et le GWP-Med sur le dialogue politique en Tunisie dans le cadre du Programme Gouvernance & financement du secteur de l'eau en Méditerranée

Tunisie, 5 Mars 2014

Liste des participants

N°	Titre	Nom et Prénom	Position	Organisation	Email
1	Mr.	Mekki Hamza	Vice- Président	Association Eau et Développement	hamza.mekki@topnet.tn
2	Mr.	Walid Belgacem		Association Tunisienne pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (ATPNE)	walidbelga@gmail.com
3	Mr.	Belgacem Ben Sassi	Ingénieur en Chef	Banque Africaine de Développement (BAD)	b.bensassi@afdb.org
4	Mr.	Edouard Perard	Economiste	Banque Européenne d'Investissement (BEI)	E.PERARD@eib.org
5	Mr.	Francesco Totaro		Banque Européenne d'Investissement (BEI)	f.totaro@eib.org
6	Mme	Lucile Dumas	Ingénieur	Banque Européenne d'Investissement (BEI)	I.dumas@eib.org DUMAS@EIB.ORG
7	Mr.	Guillaume Le Bris	Chef de Projet	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)	lebrisg@ebrd.com
8	Mr.	Julio Schreier	Spécialiste	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)	SchreieJ@ebrd.com
9	Mr.	Kjetil Tvedt	Economiste	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)	TvedtK@ebrd.com
10	Mme	Laura Pedrejon		Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)	pedrejol@ebrd.com











N°	Titre	Nom et Prénom	Position	Organisation	Email
11	Mr.	Arbi Khrouf		Banque Mondiale	khrouf.ml@gnet.tn
12	Mr.	Philipe Marin		Banque Mondiale	pmarin@worldbank.org
13	Mme	Latifa Bousselmi	Professeur	Centre de Recherche et des Technologies des Eaux (CERTE)	latifa.bousselmi@certe.rnrt.tn
14	Mr.	Elyess Slimane	Président de la Cellule de Bonne Gouvernance	Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET)	qualite@citet.nat.tn
15	Mr.	Denis Pommier		Délégation de l'Union Européenne (DUE)	Denis.POMMIER@eeas.europa.eu
16	Mme	Hanène Turki	Assistante	Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et sociales de Tunis	hanene turki@yahoo.fr
17	Mme	Caroline Boules	Doctorante	George Mason, Wash DC.	cboules@gmail.com
18	Mme	Anne Chaponnière	Expert	GIZ	anne.chaponniere@giz.de
19	Mme	Meriam Ben Zakour	Assistante –Chargée de Programmes	Global Water Partnership Mediterranean	meriam@gwpmed.org
20	Mme	Sarra Touzi	Chargée de Programmes	Global Water Partnership Mediterranean	sarra@gwpmed.org
21	Mme	Malak Draz	Chargé des Investissements	IFC, World Bank Group	mdraz@ifc.org
22	Mr.	Abdelkader Hamdane	Consultant	Institut National Agronomique de Tunis (INAT)	abdelkader.hamdane@gmail.com
23	Mme	Lamia Boufaied	Chargée de mission	KFW	Lamia.Boufaied@kfw.de
24	Mr.	Slah Nasri	Directeur	Ministère de l'Agriculture- Bureau de la Planification et des Equilibres Hydrauliques (BPEH)	nasri.slah@gmail.com nasri.slah@iresa.agrinet.tn
25	Mr.	Jamel Boughariou	Ingénieur	Ministère de l'Agriculture- Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques (DGBGTH)	boughariou_jamel@yahoo.fr











N°	Titre	Nom et Prénom	Position	Organisation	Email
26	Mr.	Khalil Jemmali	Directeur	Ministère de l'Agriculture- Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques (DGBGTH)	k.jemmali@yahoo.fr
27	Mr.	Zahreddine Ben Othman		Ministère de l'Agriculture- Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques (DGBGTH)	zahreddine bothman@yahoo.com
28	Mr.	Ridha Masmoudi	Directeur	Ministère de l'Agriculture- Direction Générale du Financement, des Investissements et des Organismes Professionnels (DGFIOP)	Masmoudiridhaza@yahoo.fr
29	Mme	Mouna Ben Noureddine	Ingénieur	Ministère de l'Agriculture- Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux (DGGREE)	BennoureddineMouna@yahoo.fr
30	Mr.	Sami Azzouz	Ingénieur	Ministère de l'Agriculture- Société d'exploitation des canaux et des adductions des eaux du nord (SECADENORD)	azouzsami@gmail.com
31	Mme	Awatef Messai	Ingénieur en Chef	Ministère de l'Equipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable - Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (DGEQV)	awatef.messai@yahoo.fr
32	Mr.	Lotfi Attafi		Ministère de l'Intérieur- Caisse des Prêt et de Soutien des Collectivités Locales	attafilotfi@topnet.tn
33	Mr.	Mourad Zarrouki	Chef de Service	Ministère de l'Economie et des Finances - Comité Général de l'Administration du Budget de l'Etat	zarroukimourad@ymail.com
34	Mr.	Belgacem Ayed	Directeur Général	Ministère de l'Economie et des Finances- Direction Générale des Infrastructures	belgacem.ayed@mdci.gov.tn belgacem.ayed@yahoo.fr
35	Mme	Boutheina Caid		Ministère de l'Economie et des Finances- Direction Générale des PPP	C.boutheina@Finances.tn
36	Mr.	Samir Mahjoubi	Chef de Service	Ministère de l'Economie et des Finances- Direction Générale des PPP	mahjoubisamir1@gmail.com











N°	Titre	Nom et Prénom	Position	Organisation	Email
37	Mr.	Atef Masmoudi	Directeur Général des PPP	Ministère de l'Economie et des Finances Direction du Portefeuille de l'état	masmoudiatef73@yahoo.fr
38	Mr.	Jamel Challouf	Chef de Service	Ministère de la Santé- Direction de l'Hygiène du Milieu et de la Protection de l'Environnement	jamel.challouf@hotmail.fr
39	Mr.	Hichem Elloumi	Secrétaire Général	Municipalité de Sfax	elloumi.hichem@gmail.com
40	Mr.	Bader Essalem Ben Letaief	Chef de Service Economiste Principal	Office National de l'Assainissement (ONAS)	dop.suiviprojet@onas.nat.tn
41	Mme	Fatma Ben Rabii	Directrice de la Participation du Secteur Privé	Office National de l'Assainissement (ONAS)	rabizo9@yahoo.fr
42	Mr.	Khalil Attia	Président Directeur Général	Office National de l'Assainissement (ONAS)	pdg@onas.nat.tn
43	Mr.	Sadok Ghodhbane	Directeur	Office National de l'Assainissement (ONAS)	pdagt@onas.nat.tn sadok_ghodbane@yahoo.fr
44	Mr.	Ahmed Benaddou	Chef de la Division Organisation	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable-ONEE Conseiller auprès du Ministère délégué chargé de l'Eau	abenaddou@onee.ma
45	Mme	Aziza Akhmouch	Chef du Programme de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Division du Développement Régional	Aziza.AKHMOUCH@oecd.org
46	Mme	Carine Viac		Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Carine-viac@oecd.org
47	Ms.	Céline Kauffmann	Coordinatrice du Projet	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Division de la Politique Réglementaire	Celine.KAUFFMANN@oecd.org
48	Mr.	Ian Hawkesworth	Chef du Programme sur les PPP et la budgétisation des investissements	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Division du Budget	lan.HAWKESWORTH@oecd.org











N°	Titre	Nom et Prénom	Position	Organisation	Email
49	Mme	Ihssane Loudiyi	Analyste	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Division du Budget	Ihssane.LOUDIYI@oecd.org
50	Mme	Sana Oueslati	Vétérinaire	Organisation de Défense des Consommateurs	otdc@gnet.tn sanaoueslati@yahoo.fr
51	Mr.	Boubaker Houman	Vice – Président	Réseau Associatif pour la Nature et le Développement en Tunisie- RANDET	houmanbob@yahoo.fr
52	Mr.	Nejib Saâdoun	Directeur	SCET- Tunisie	deha@scet-tunisie.com.tn segor.etk@planet.tn
53	Mr.	Adnen Boubaker	Directeur Central des Études	Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE)	a.boubaker@sonede.com.tn
54	Mr.	Mosbah Helali	Directeur	Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE)	m.helali@sonede.com.tn
55	Mr.	Mourad Ben Mansour	Directeur	Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE)	m.benmansour@sonede.com.tn
56	Mr.	Sami Sellami	Directeur	Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE)	s.sellami@sonede.com.tn
57	Mr.	Slim Zouaoui	Chef de Service	Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE)	s.zouaoui@sonede.tn
58	Mme	Thouraya Mellah	Enseignant- Chercheur	Université de La Manouba- ESEN	tmellah@yahoo.fr
59	Mme	Raoudha Gafrej	Expert- Enseignante	Université Tunis- El Manar	r.lahache@gnet.tn
60	Mr.	Abdelaziz Limam	Consultant Indépendant		azizlimam@yahoo.fr





